

→ CA : +6,8 % → RC : +14,6 % → RC hors SE : -8,0 %

2021 : rattrapage sous assistance

ENSEMBLE

En 2021, la situation économique de la France reste encore fortement marquée par la pandémie de la Covid-19. Dans ce contexte, la France se situe, selon les sources, au 5^{ème} ou au 6^{ème} rang du classement des puissances économiques mondiales et à la 2^{ème} ou 3^{ème} place en Europe.

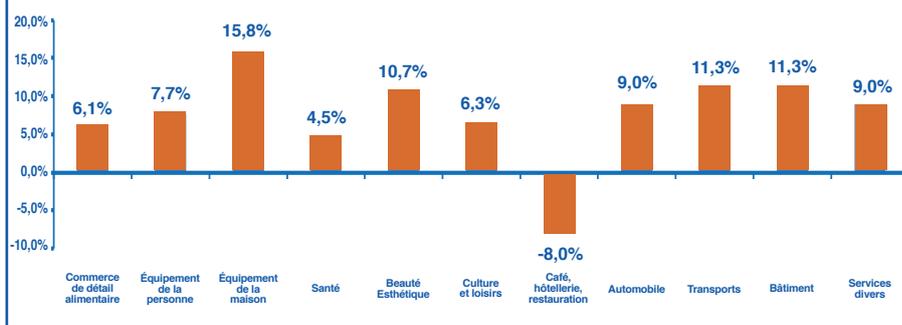
Au cours de cette année, le PIB en euros constants a progressé de 6,8% après la chute de 2020, -7,8%. Il revient à un niveau comparable à celui de 2019, bien que légèrement inférieur. En 2021, la production a bondi de 7,3% après un net recul en 2020, -8,0%. Elle a été tirée par les secteurs de la construction, +12,9%, et du commerce, +6,7%, contre respectivement, -12,7% et -6,2% l'année précédente. Malgré des hausses importantes en 2021, ce rebond reste incomplet. L'hébergement-Restauration, +14,8%, et le transport, +12,0%, ne rattrapent pas les effondrements de 2020, respectivement -35,1% et -16,6%.



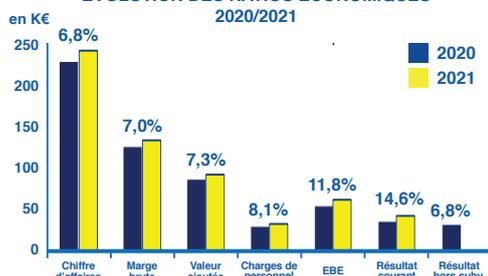
Chiffres clés

Nombre d'adhérents :	230 000
Chiffre d'affaires moyen :	233 K€
Résultat courant moyen net :	41 K€
Résultat courant moyen brut :	60 K€
RC Hors Subvention Exp :	34 K€
Indice des prix :	+1,6 %

ÉVOLUTION DES CHIFFRES D'AFFAIRES

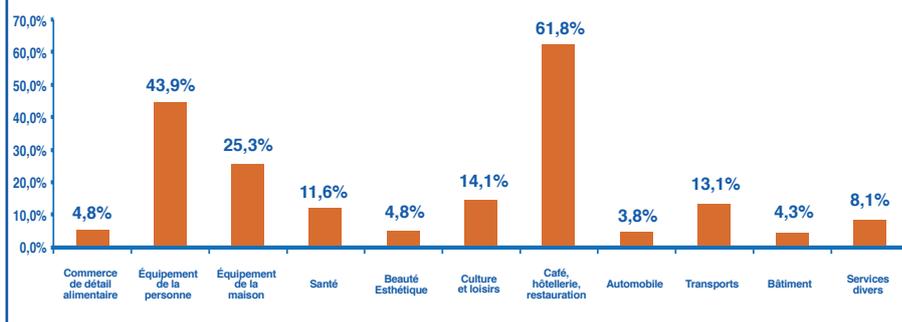


ÉVOLUTION DES RATIOS ÉCONOMIQUES 2020/2021

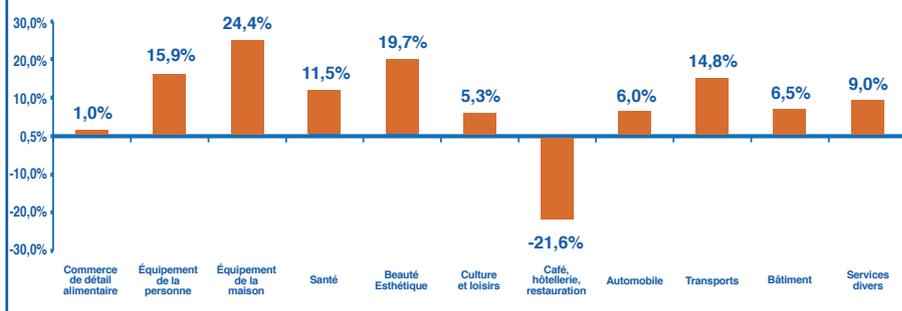


La consommation effective des ménages, +6,0% en volume, contribue pour les 2 tiers au rebond du PIB, complétée par l'investissement, +11,5% contre -8,2% en 2020 à un niveau supérieur à celui de 2019. La franche reprise de la consommation effective est liée à l'amélioration de la situation sanitaire. Elle reste partielle en raison de l'impact toujours significatif de la Covid-19 sur l'économie par : les vagues épidémiques, les restrictions sanitaires, les difficultés d'approvisionnement. Cette consommation est aussi marquée par l'accélération des prix, +1,6% en 2021 après +0,9% en 2020. Cette inflation provient essentiellement des hausses du coût de l'énergie, +9,0%, des services de transport, +3,5% et de la construction, +2,2%. Dans ce contexte d'amélioration générale le pouvoir d'achat des ménages se renforce. En tenant compte de l'inflation, le revenu disponible brut augmente de 2,3% en 2021 après +0,2% en 2020. Le taux d'épargne brute, quant à lui, baisse de 2,2 points mais reste à un niveau élevé, 18,7% contre 14,9% en moyenne entre 2009 et 2019 et 20,9% en 2020.

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS COURANTS



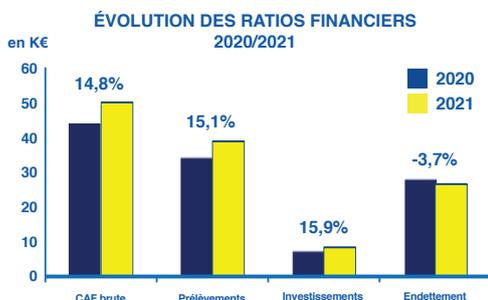
ÉVOLUTION DES RÉSULTATS COURANTS HORS SUBVENTIONS D'EXPLOITATION



ET SECTEURS...

Les données issues des statistiques réalisées à partir des comptes des 122 000 entreprises adhérentes à nos réseaux correspondent parfaitement aux chiffres nationaux.

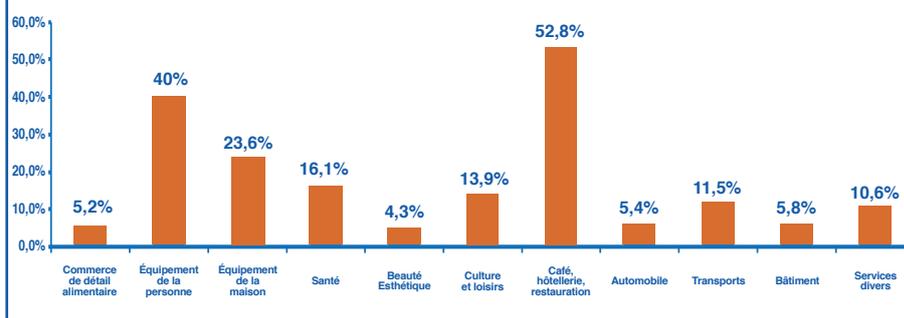
L'effet de l'amélioration économique grâce au recul de la pandémie se fait sentir sur les chiffres 2021 des TPE. En effet, le chiffre d'affaires des adhérents des OGA a progressé de 6,8% après une baisse de 3,9% en 2020. L'année 2021 constitue donc un exercice de rattrapage. Tous les secteurs voient leur activité s'améliorer, sauf celui du CHR qui diminue de 8,0% après un coup de frein record en 2020, -19,6%. Les autres secteurs enregistrent une variation supérieure à +10,0%. La palme revient à l'équipement de la maison, +15,8%, le transport et le bâtiment, +11,3% chacun et la beauté-esthétique, +10,7%.



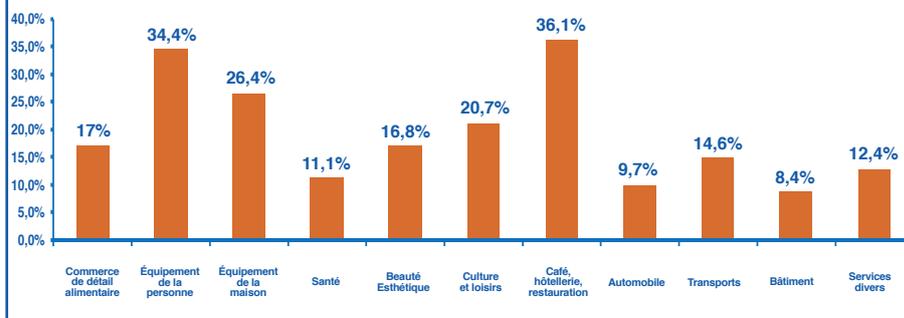
La rentabilité profite de cette embellie. Les résultats courants moyens, avec subventions, gagnent 14,6% par rapport à 2020 contre +3,5% en N-1. Les aides de l'Etat ont ainsi fonctionné à plein puisque hors subvention, ce résultat ne varie que de +6,8% pour -8,0% en 2020. Par secteur, c'est le CHR qui a été le plus aidé en moyenne. Sa rentabilité s'est accrue de 61,8% par rapport à l'année passée. Sans les subventions, elle aurait baissé de 21,6%. C'est le seul secteur dont le résultat courant serait négatif s'il n'avait pas été aidé. L'équipement de la personne et l'équipement de la maison, avec respectivement +43,9% et +25,3% sont aussi sur le podium. Sans les aides, leur rentabilité se serait accrue de 15,9% et de 24,4%. Les moins bonnes progressions sont à attribuer à l'automobile, +3,8%, au bâtiment, +4,3%, au commerce de détail alimentaire et à la beauté-esthétique, tous les deux en progression de 4,8%.

Profitant de ces très bons indicateurs soutenus par les aides de l'Etat, les chefs d'entreprise ont amélioré leurs prélèvements personnels, +15,1% en 2021 après +5,5% en 2020. Les plus fortes variations sont observées dans le CHR, +36,1%, l'équipement de la personne, +34,4% et l'équipement de la maison, +26,4%. Les plus modérés ont été les artisans du bâtiment, +8,4%, les garagistes, +9,7% et les professionnels de la santé avec quand même +11,1%. Enfin, l'investissement repart à la hausse, +15,9% après -5,1% en 2020 et l'endettement diminue nettement, -3,7%, de façon homogène pour tous les secteurs sauf ceux de la beauté-esthétique, -11,2% et du bâtiment, +0,2%.

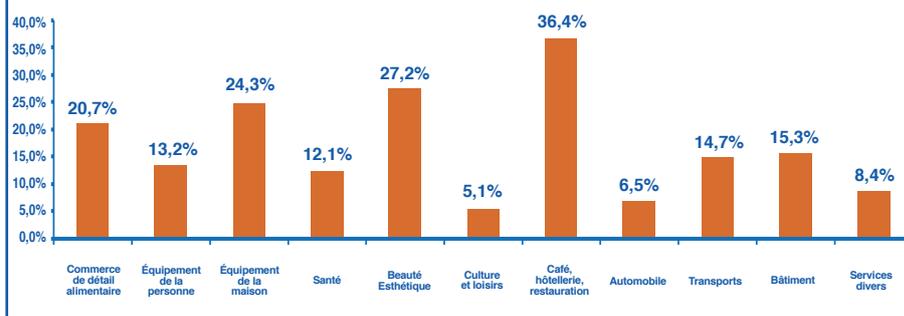
ÉVOLUTION DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT



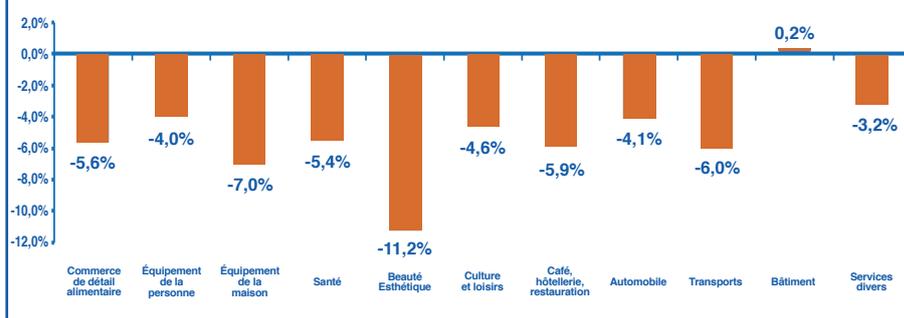
ÉVOLUTION DES PRÉLÈVEMENTS



ÉVOLUTION DE L'INVESTISSEMENT



ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT



L'IMPACT DES SUBVENTIONS SUR LE RÉSULTAT DES TPE

L'objectif de ce document est d'observer l'impact des mesures d'aides aux entreprises mises en place par l'Etat pour lutter contre les effets de la pandémie.

En préambule, il convient de rappeler que ces mesures se sont déployées au cours de 5 phases principales. Durant ces périodes, des confinements plus ou moins sévères, des mesures de protection sanitaire, ont été appliqués entraînant des conséquences économiques et sociales sur la vie des entreprises.

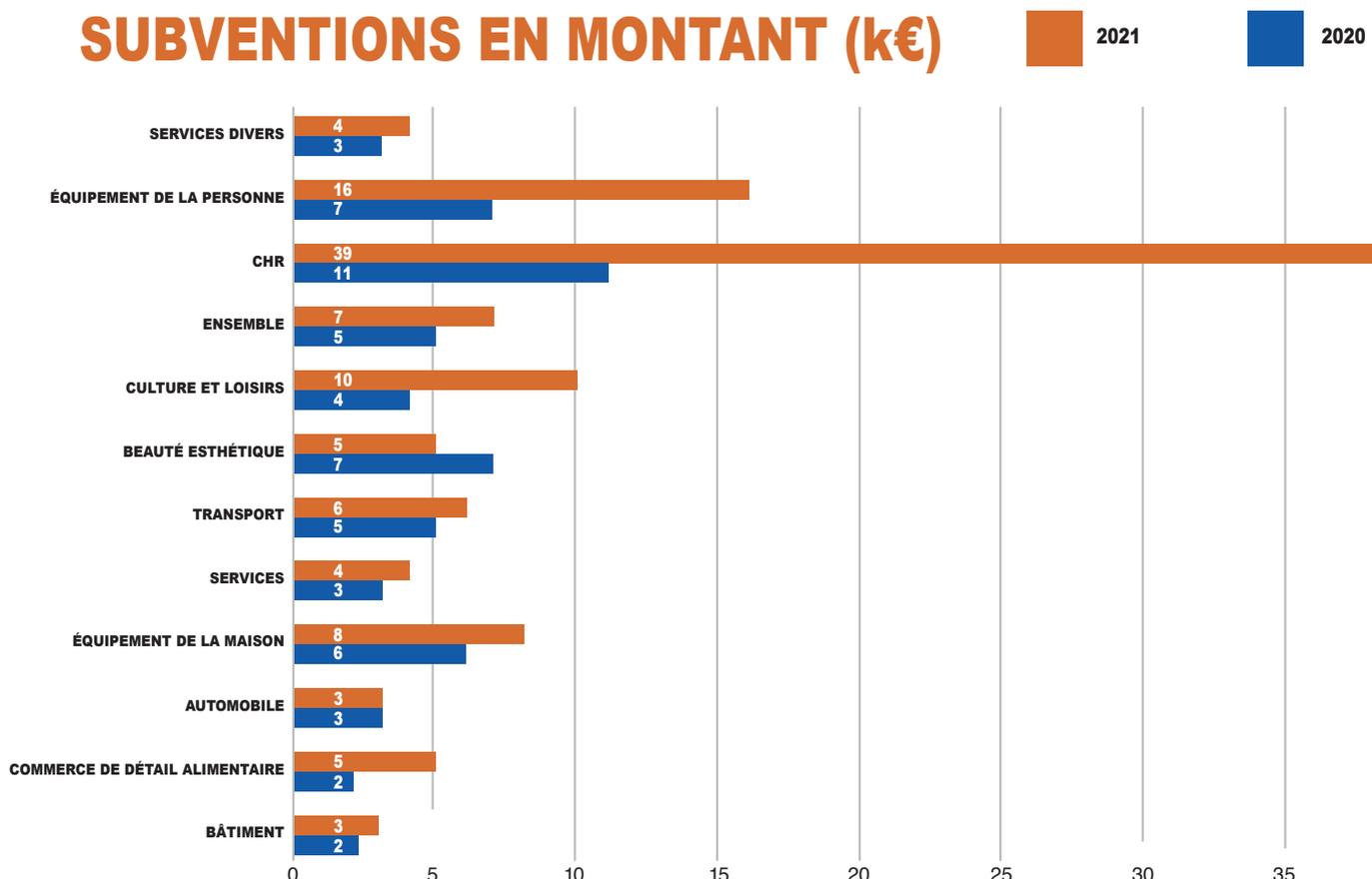
Tout au long de ces différentes vagues, des mesures économiques de soutien ont été annoncées. Un fonds de solidarité a été mis en place permettant l'indemnisation des pertes de chiffres d'affaires liées aux fermetures ou « semi-fermetures » administratives et aux difficultés de certains secteurs. Un dispositif de chômage partiel a été instauré pour ne pas pénaliser les salariés, ainsi que des aides au paiement des cotisations et contributions sociales jusqu'à des exonérations, en passant par des reports de paiement et/ou des échéanciers. Un des points forts a été la création des PGE (prêts garantis par l'Etat) qui ont été aménagés plusieurs fois. Enfin, toute une liste d'autres aides ont vu le jour au gré de la mise en place des mesures de lutte contre la pandémie : la prise en charge des coûts fixes, l'aide au stock, l'aide à

la reprise, les prêts directs de l'Etat, l'aide renfort... ainsi que ponctuellement des aides régionales, locales ou encore des aides propres à certaines branches d'activité. Le Conseil d'Analyse Economique, dans une étude de 2022, nous indique que les petites et moyennes entreprises ont stabilisé leur trésorerie moyenne à des niveaux plus élevés qu'avant crise, alors que 64% d'entre elles n'ont pas souscrit de PGE. Même si des disparités existent entre les secteurs, cette étude nous montre que les fermetures ont été compensées par les aides et les périodes de réouverture. La part des entreprises ayant une trésorerie faible ou très faible a baissé de 25% à 20% alors que celle des entreprises ayant une situation bonne ou très bonne est passée de 25% à 35%.

L'OCDE estime que les aides budgétaires liées à l'activité économique représentent 3,1% du PIB en 2020 et 4,1% en 2021. Désormais, ces mesures deviennent plus sélectives à mesure que la reprise se confirme. Le plan de relance de 100 milliards d'euros ainsi que le plan « France 2030 » sont axés sur les transitions écologiques et numériques.

Sources : OCDE; Direction Générale du Trésor; Conseil d'Analyse Economique; Ouest France

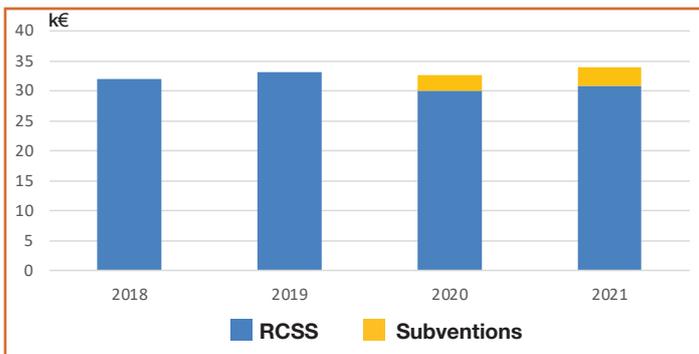
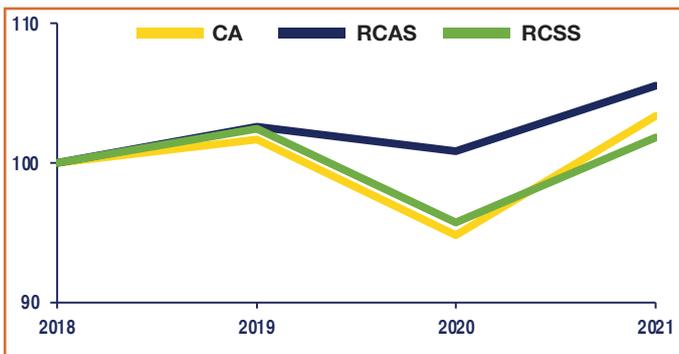
SUBVENTIONS EN MONTANT (k€)



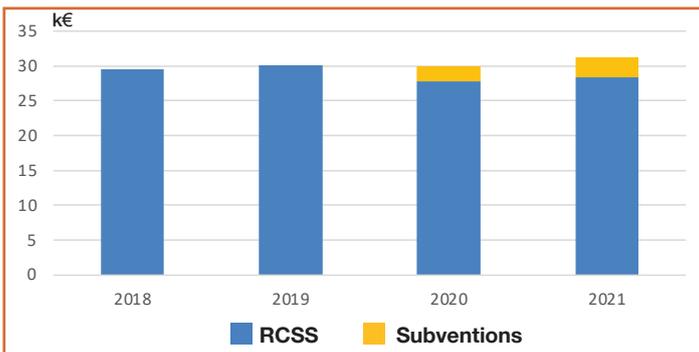
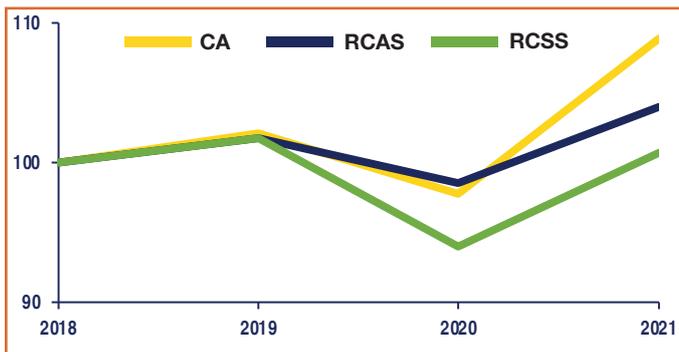
Sources : FCGA/ANPRECEGA

CA : Chiffre d'affaires / RCAS : Résultat courant avec subventions / RCSS : Résultat courant sans subventions

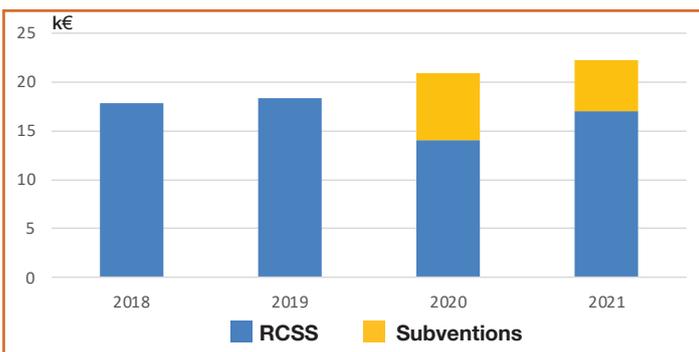
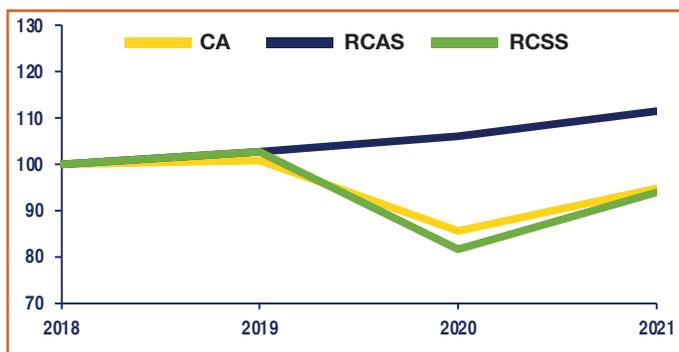
AUTOMOBILE



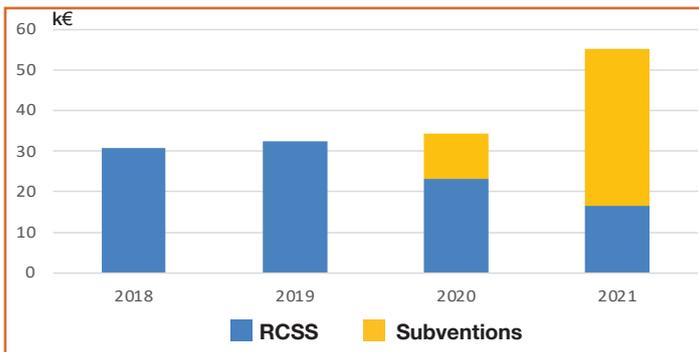
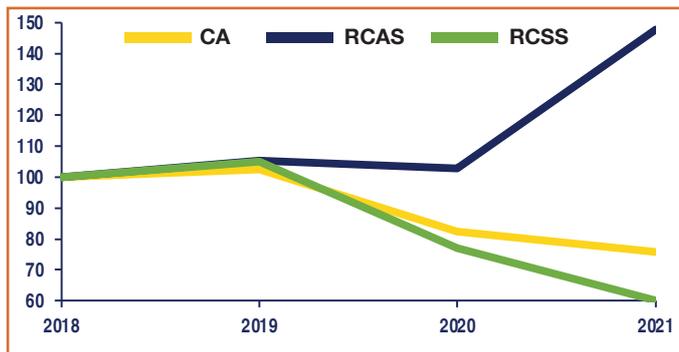
BÂTIMENT



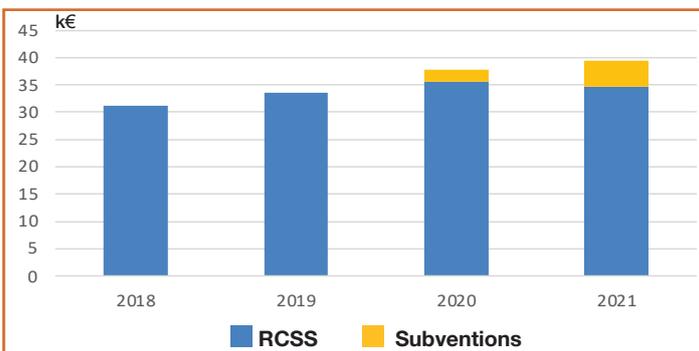
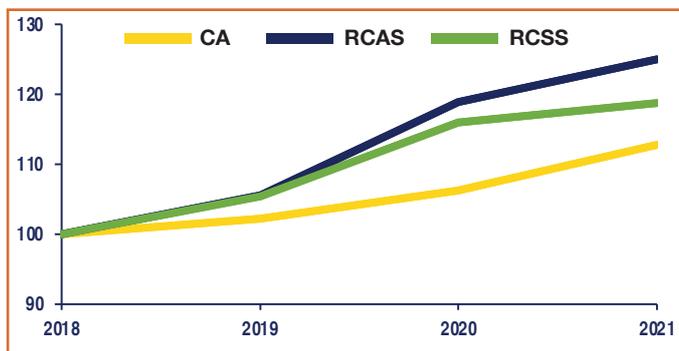
BEAUTÉ ESTHÉTIQUE



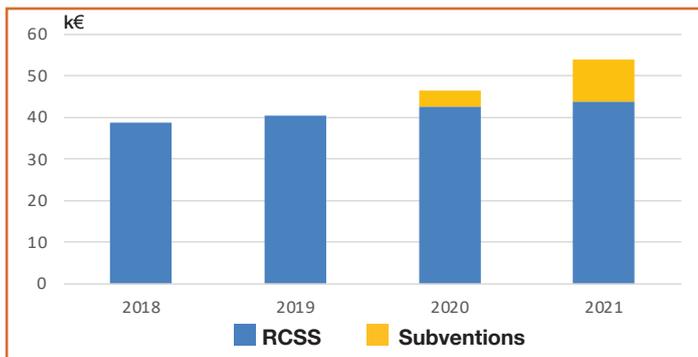
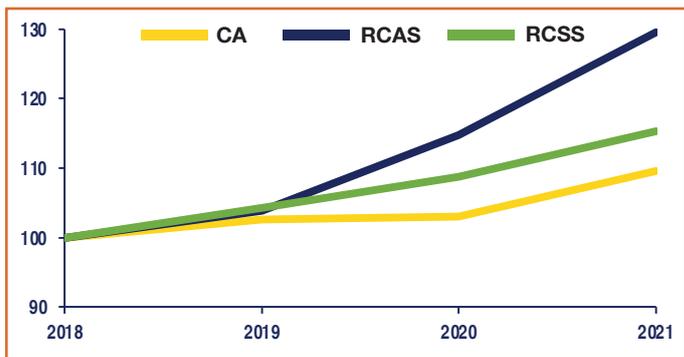
CAFÉ-HÔTELLERIE RESTAURATION



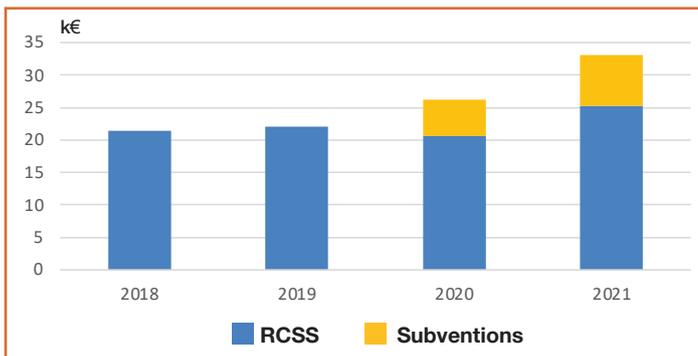
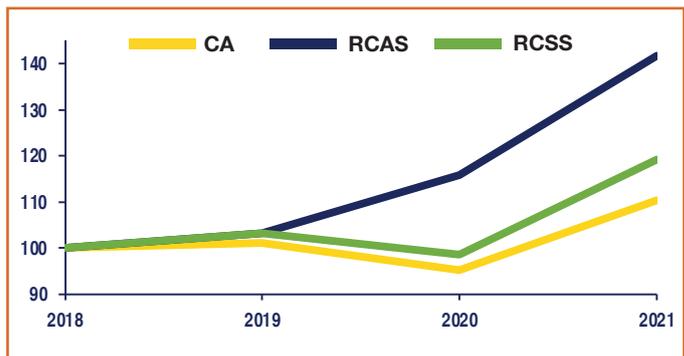
COMMERCE DE DÉTAIL ALIMENTAIRE



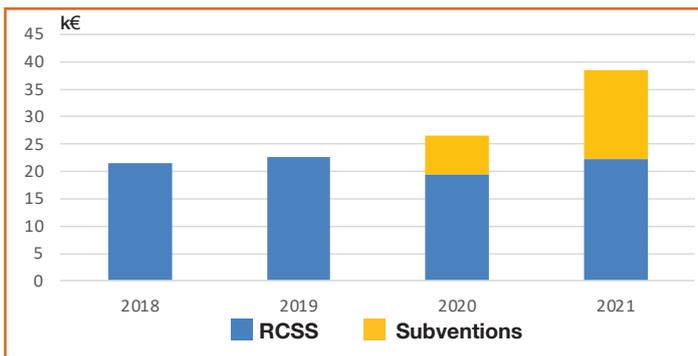
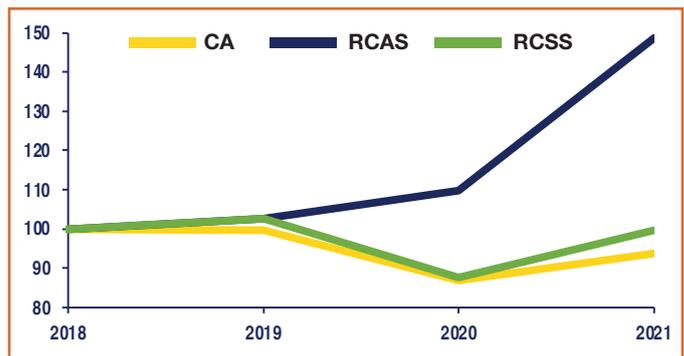
CA : Chiffre d'affaires / RCAS : Résultat courant avec subventions / RCSS : Résultat courant sans subventions



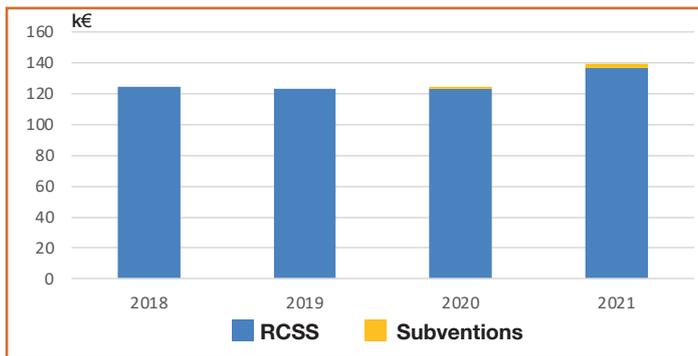
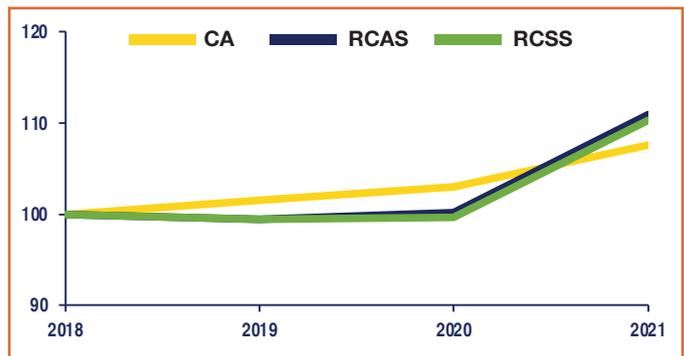
**CULTURE
ET LOISIRS**



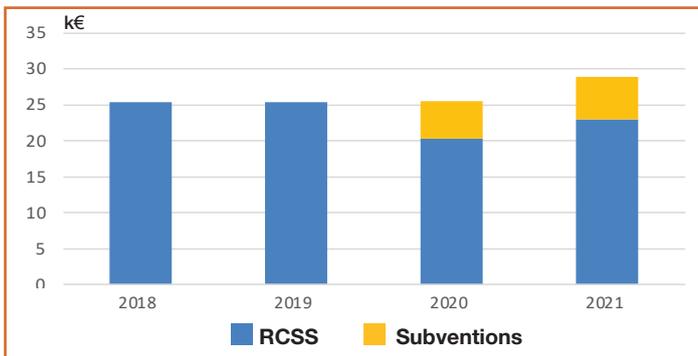
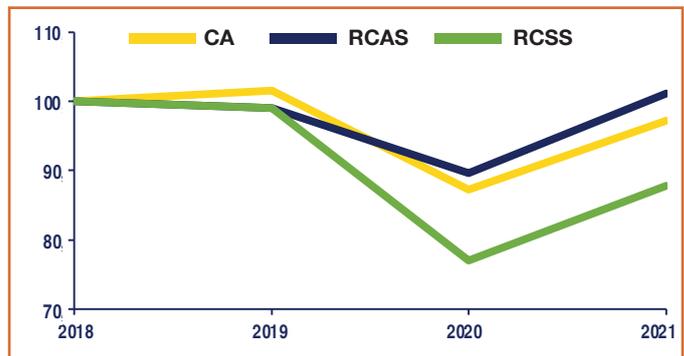
**ÉQUIPEMENT DE
LA MAISON**



**ÉQUIPEMENT
DE LA PERSONNE**



SANTÉ



TRANSPORTS

TÉMOIGNAGE DE MADAME CORINNE VINCENT

**Salon de coiffure
Style and Me by Algany**

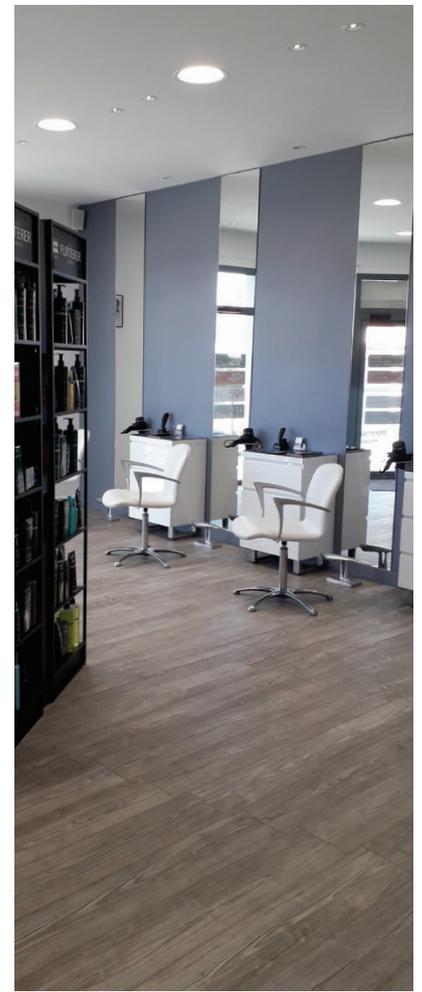
à Moulleron-le-Captif (85)



J'exploite un salon de coiffure placé dans un petit centre commercial au cœur de Moulleron-Le-Captif, commune de bientôt 6 000 habitants qui jouxte La Roche Sur Yon. Je suis maître artisan depuis 2003 et je travaille avec une salariée. Nous proposons une ambiance zen, propice à la détente, la relaxation et le bien être. Je fais partie d'un réseau de salons indépendants qui m'apporte des conseils et un appui en matière de stratégie et de développement commercial, de gestion clients, d'analyses statistiques, etc. L'activité avant la crise sanitaire était stable. Elle a été beaucoup plus

fluctuante ensuite, chaque période de réouverture étant synonyme de forte activité que l'arsenal de gestes barrières n'a pas freiné. J'ai bénéficié du fonds de solidarité, à hauteur de près de 11 000 euros cumulés sur les deux années concernées par la crise. Concernant les autres dispositifs de soutien, je n'ai pas demandé de PGE. La communauté d'agglomération a versé une aide de 1 500 € au salon. Le règlement de mes loyers a été gelé durant les périodes de fermeture.

Sur 2022, l'activité est plus chaotique. Des difficultés de recrutement sont venues s'ajouter aux tensions liées à une activité en dent de scie. En résumé, j'achève cette période de crise sanitaire et de reprise très éprouvée physiquement. Je reste optimiste, même si je m'attends à des périodes difficiles. Les incertitudes liées au pouvoir d'achat amène les ménages à faire des arbitrages dans les dépenses, ce qui n'est jamais favorable à nos activités.



TÉMOIGNAGE DE AUGUSTIN ET ANTOINE MAROT

**Restaurant
Club Marot**

CLUB-MAROT

à Lille (59)



Nous avons repris le restaurant en juillet 2018 mais l'activité n'a réellement débuté qu'en septembre après deux mois de travaux. Clôturent notre exercice comptable au 30 juin, nous n'avions donc pas d'exercice de 12 mois complets d'activité avant Covid. En mars 2020 nous avons stoppé toute activité pendant un mois, puis nous avons démarré à deux la vente à emporter. Même si cette activité est très peu rentable, nous avons la volonté de rester actifs et de couvrir au mieux nos très lourdes charges. Nous avons aussi travaillé pour les hôtels sans restaurant, qui pouvaient rester ouverts, ainsi que pour les entreprises avec l'organisation d'« apéros zoom » par exemple. Ces activités ont été poursuivies et développées lors de la deuxième période de fermeture obligatoire. Cela nous a permis d'améliorer notre expérience sur

la partie traiteur et événementiel et nous sommes maintenant plus à même de répondre à ce type de demandes. Nous avons aussi profité de la période pour finaliser les travaux. Nous avons naturellement bénéficié des aides du fonds de solidarité, qui nous ont permis notamment de faire face à nos charges locatives. Nous avons aussi obtenu une PGE mais ne l'avons finalement pas utilisée. Il est en cours de remboursement. Avant la reprise en juin 2021, tout notre personnel a bénéficié d'un mois et demi de formation afin de remobiliser l'équipe et développer de nouvelles compétences. Nous avons retrouvé toute notre équipe, composée actuellement de 11 personnes, dont 4 apprentis. Il nous manque un apprenti en salle que nous ne sommes pas parvenus à recruter. De manière générale, les aspirations des salariés en termes d'organisation, de plannings horaires et de rémunérations ont évolué. A nous de leur proposer des solutions compatibles avec nos exigences de qualité de services. Au sortir de la crise sanitaire la clientèle était au rendez-vous et l'activité a très bien redémarré. Nous recevons beaucoup de groupes pour lesquels nous faisons du « sur mesure ». Nous travaillons aussi en événementiel, séminaires d'entreprise, mariages, ... Cela nécessite beaucoup de travail en amont, c'est pourquoi nous avons recruté depuis deux ans un apprenti en communication. Nous sommes optimistes pour l'avenir du Club Marot, d'autant que la rentrée de septembre 2022 a été très favorable et que des grands événements se profilent dans notre métropole, tel que le mondial de rugby en 2023 ou les jeux olympiques en 2024.

